

Dates d'entretiens en M2

Par **Caroline42**, le **24/05/2018** à **19:24**

Bonjour à tous

Je suis actuellement entrain de faire mes candidatures pour les Masters 2

Cependant, je suis embauchée en job d'été pour la période du 9 juillet au 23 août et je sais que mon employeur n'acceptera pas une seule absence

J'ai vu que la fac de droit de Nancy par exemple, dispense certains étudiants d'entretien si impossibilité matérielle ou éloignement géographique mais pas toutes les facs

Si on ne peut pas se rendre à l'entretien, est-ce que cela diminue mes chances d'obtenir un M2 ou peut-il y avoir un entretien par Skype par exemple comme pour les entretiens d'embauche ? Je comprends le principe de la sélection mais j'ai besoin de ce travail financièrement et j'ai aussi besoin d'avoir un M2

Est-ce que des étudiants sont dans la même situation que moi ?

Merci pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/05/2018** à **07:45**

Bonjour

Je pense que votre absence en entretien peut en effet jouer en votre défaveur. En général l'entretien est justement là pour conforter les directeurs dans leur choix. Cela dit, si vous avez un bon dossier certains Master pourront vous prendre directement.

Il n'y a vraiment pas moyen de vous entendre avec votre employeur.

Par **Caroline42**, le **25/05/2018** à **09:48**

Bonjour,

Merci pour votre réponse

Je pense pouvoir être absente un jour mais la répétition sera problématique.

Je sais que cela peut jouer en ma défaveur mais c'est le seul job d'été que j'ai trouvé alors je ne peux pas me permettre de refuser.

J'ai aussi postulé à des masters sans entretiens donc je mise tout sur ces derniers.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/05/2018 à 12:39**

Tenez nous au courant

Par **Caroline42**, le **15/06/2018 à 21:09**

Bonjour à tous,

Je reviens vers vous comme promis, effectivement, la plupart des entretiens se déroulent en juin début juillet et peut-être fin juillet pour les masters qui clôturent tard donc ça ne pose pas trop de problèmes.

J'ai passé l'entretien à Clermont-Ferrand en droit social (je suis en M1 droit social), je suis convoquée à Toulouse, Grenoble, Besançon et sur liste d'attente pour Toulon et je suis admise sans entretien sur liste principale à Brest en Master 2 Droit privé fondamental, le Master a l'air vraiment bien, au passage si quelqu'un connaît ce master et pouvait donner des renseignements.

J'en profite pour ouvrir un autre type de discussion si cela ne gêne pas. J'espère que les candidatures se passent bien pour tout le monde.

Par **LouisDD**, le **15/06/2018 à 21:27**

Bonsoir

Bravo pour vos divers entretiens et vos sélections.

Pour votre ouverture de conversation :

<http://www.juristudiant.com/forum/candidature-m2-droit-2018-t31398.html>

Bonne soirée

Par **Juristonoob**, le **15/06/2018 à 21:27**

Bonsoir,

Vous dites avoir passé l'entretien à Clermont en social mais sur le site des candidatures, il est indiqué: Le jury indiquera sa décision à partir du 22/06/2018.

Dois-je en déduire que si nous n'avons pas eu de nouvelles, cela signifie que nos candidatures sont rejetées ?

Félicitations pour vos convocations!

Par **Caroline42**, le **15/06/2018** à **21:32**

Juristonoob, je suis désolé d'apprendre que vous n'avez pas été convoqué, pour les élèves des autres facs, il me semble qu'il font une présélection sur dossier au contraire des élèves du M1 droit social de Clermont qui vont directement à l'entretien, normalement, ceux qui ont été retenus sont convoqués mais vous pouvez appeler la scolarité en début de semaine pour avoir plus d'infos sur votre dossier.

Je vous souhaite bonne chance pour vos autres candidatures.

Par **Caroline42**, le **15/06/2018** à **21:42**

LouisDD merci beaucoup pour le lien

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2018** à **07:59**

Bonjour

Je vous félicite pour votre admission à Brest !

J'espère que vous serez prise dans un M2 de droit social, car si j'ai bien compris c'est dans ce domaine que vous voulez poursuivre.

Bon courage pour la suite !

Par **Caroline42**, le **17/06/2018** à **09:16**

Merci beaucoup !

En effet, mon objectif principal reste le M2 Droit social de Clermont-Ferrand.

Le Master de Brest me semble très bien, cependant je me demande si cela est judicieux pour

moi de revenir à une formation plus générale après une spécialisation en droit du travail, bien que le master en question possède des matières variées (droit des contrats, de la responsabilité, droit des affaires, droit social, droit patrimonial, droit pénal, civil ect...)

Je souhaite être avocat, pensez vous que les recruteurs pourraient me reprocher d'avoir fait un M2 différent du premier ? La profession de juriste d'entreprise me tente aussi alors sans M2 droit de l'entreprise ou social, ça risque d'être compliqué ... Je vois parfois sur LinkedIn des offres pour " juriste généraliste " mais très rarement ..

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/06/2018 à 09:25

Bonjour

Je ne pense que les avocats vous reprocheront votre choix de M2. Ils trouveront juste curieux que vous ayez fait un M1 spécialisé puis un M2 généraliste car habituellement c'est plutôt l'inverse.

Le plus important pour eux c'est que vous soyez compétente.

En revanche, si vous souhaitez devenir juriste d'entreprise, il est clair qu'il faut avoir une spécialité (droit des affaires, fiscalité, droit du travail, droit des contrats [privés ou publics], propriété intellectuelle, concurrence et distribution ... et j'ose même évoquer le droit de l'environnement et la RSE)

Par **Caroline42**, le 17/06/2018 à 09:38

Effectivement, c'est plutôt l'inverse en général, je vais essayer d'aller à l'entretien de Besançon en droit social, j'ai eu des bons retours sur cette formation par contre celui de Toulouse en droit et sciences du travail européen, je ne connais pas du tout mais c'est sont des enseignements de droit comparé, de la théorie surtout donc pas vraiment tourné sur la pratique pour être juriste d'entreprise

Merci pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/06/2018 à 09:45

Je confirme que Besançon est une très bonne fac [smile3]

Le Master 2 droit social se fait en alternance, donc si vous voulez de la pratique vous allez en avoir [smile16]

Par **Caroline42**, le 17/06/2018 à 14:02

Oui j'aimerais vraiment continuer en droit social, si toutefois, je n'ai pas le choix d'aller à Brest,

je me demandais s'il était possible par la suite de refaire un deuxième M2 en droit social en ayant assuré une bonne moyenne au premier

Certains masters demandent dans leur inscription si l'étudiant a déjà postulé l'année précédente donc je suppose que certains refusent.

Par Isidore Beautrelet, le 17/06/2018 à 14:24

En effet, rien ne vous interdit de faire un second M2.

Après je ne sais pas si vous aurez plus de chance d'être prise.